

Qu'est-ce que le COI ?

Le **COI** (complément d'objet indirect) complète le verbe. Généralement, il est relié au verbe par une préposition (**à, de**), ou bien par un article défini contracté (**au, aux, du, des, d'**).

Le **COI** (complément d'objet indirect) peut être,

- un nom propre,
- un groupe nominal,
- un infinitif,
- un pronom
- etc.

Attention: il ne pas confondre le COI avec un complément du nom (CDN), ou un complément circonstanciel (CC).

Exemples de COI:

Un nom propre : La gomme appartient **à Margaux**.

Un groupe nominal : Elle parle souvent **de ses enfants**.

Un infinitif : Ludovic pense **à partir**.

Un pronom : Stéphanie s'ennuie **de lui**.